

« **Consommer moins, mieux et renouvelable** »

**Coénove souscrit à la trajectoire ambitieuse de développement des gaz verts portée par les principaux opérateurs gaziers dans « Perspectives Gaz 2024 »**

Coénove salue la qualité des travaux de planification énergétique réalisés par GRDF, Teréga et GRTgaz dans le cadre de la publication de leur récent rapport « Perspectives Gaz 2024 ». Cette étude confirme le potentiel et le rôle essentiel des gaz verts comme vecteur énergétique central pour la décarbonation et la sécurité d’approvisionnement du pays.

Parmi les éléments clés de ce rapport, **les trajectoires ambitieuses de baisse des consommations et de verdissement du gaz sont réaffirmées, permettant d’atteindre 20% de gaz verts en 2030 (60 TWh) et 40% de gaz verts en 2035 (120 TWh).**

En 2035, les 120 TWh de gaz verts qui seront produits en France représenteront l’équivalent de l’intégralité des besoins en gaz du secteur du bâtiment à cette échéance (de l’ordre de 115 TWh). La trajectoire de baisse des consommations, grâce à des actions de sobriété, de rénovation des bâtiments et d’installation d’équipements performants (chaudières THPE, PAC hybrides, ...), sera donc couplée à la montée en puissance du verdissement du gaz pour accélérer la décarbonation du pays, tout en préservant les finances publiques et le pouvoir d’achat des ménages avec des solutions gaz robustes, écologiques et accessibles.

Cette trajectoire de verdissement rapide du gaz permet d’être en cohérence avec l’ambition de « neutralité carbone » de la France en 2050 et de répondre aux exigences européennes du « Fit for 55 » qui impose de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990.

La France est un des pays européens qui possède le plus grand potentiel de valorisation de la biomasse et, grâce aux différentes technologies de production des gaz verts (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, méthanation), **notre pays sera en capacité de produire plus de gaz verts que la consommation de gaz projetée en 2050 (tous usages confondus), efforts de sobriété et d’efficacité énergétiques compris.**

**Cette publication vient également démentir l’idée fautive selon laquelle il y aurait un problème de « bouclage de biomasse » pour produire du biogaz, dans les années à venir.** En effet, d’ici 2035, il n’y a pas de concurrence d’usage pour les déchets valorisés par la méthanisation et les capacités de production ne sont pas limitées par les gisements de biomasse. **Avec le soutien et la volonté politique nécessaires, la France pourra donc dépasser ses objectifs et renforcer sa position de leader européen dans la production de gaz verts, si importants pour accroître la résilience de nos systèmes énergétiques.**

Les travaux des opérateurs gaziers ont été réalisés dans une logique prudentielle pour faire face à différents aléas tels qu’un retard éventuel dans les objectifs nationaux de rénovation énergétique des bâtiments ou une consommation énergétique accrue par le développement de l’hydrogène décarboné et la réindustrialisation accélérée du pays. **Le rôle des gaz verts, énergie locale, stockable et renouvelable se révèle donc crucial pour garantir la sécurité d’approvisionnement,** notamment dans

le cas d'une vague de froid prolongée, afin d'éviter les « black out » qui pourraient découler d'une électrification à outrance, en particulier dans le secteur du bâtiment fortement thermosensible et consommateur en période hivernale.

**Pour Jean-Charles Colas Roy, Président de Coénove :** *« Le bilan des opérateurs gaziers, étayé par des études indépendantes, vient confirmer les gisements et les trajectoires ambitieuses de développement des gaz verts. En une vingtaine d'années, la France va fortement diminuer ses consommations et produira plus de gaz verts qu'elle ne consommera de gaz, tous usages confondus. Les gaz verts sont l'énergie emblématique des territoires et représentent un atout majeur pour concilier au mieux sortie des énergies fossiles et sécurité d'approvisionnement du pays, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises. »*

Retrouvez le document en son intégralité en cliquant [ici](#).

### **À propos de Coénove**

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la sobriété et la complémentarité des énergies ainsi que du rôle des gaz verts dans la stratégie énergétique de la France afin de préserver la souveraineté énergétique du pays, la sécurité d'approvisionnement et le pouvoir d'achat des Français.

L'association se mobilise pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : [www.coenove.fr](http://www.coenove.fr)

### **Contact presse – A+ Conseils**

Marion LEBEL  
06.76.02.57.47  
[marion@aplusconseils.com](mailto:marion@aplusconseils.com)

Christelle ALAMICHEL  
06.31.09.03.83  
[christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)